

REUNION DE QUARTIER DU 19 MAI 2018

Rue du Limousin – Place Mère Eglise – Rue de la Seille

12 personnes présentes dont le Référent de quartier : Jean-Luc FANCHINI

PROJECTION D'UN DIAPORAMA pour rappeler les questions de la rencontre précédente, faire le point sur les réponses apportées à ces différentes questions et présenter les nouveaux projets de la commune

Questions et échanges (en bleu les éléments apportés par les élus)

- Rue de la Seille, jour du loto stationnement catastrophique, surtout devant les portes d'entrée : Il est difficile de réguler les problèmes de stationnement les jours d'événements exceptionnels, le stationnement étant déjà au quotidien une source de problèmes divers. Nous ne pouvons pas interdire la manifestation, reste la possibilité de solliciter le numéro du responsable pour pouvoir contacter un conducteur peu scrupuleux ou encore téléphoner directement sur le portable de la mairie ou celui du maire dans le cas où il conviendrait d'intervenir en urgence.
- Des rumeurs à Fleury ; la commune voudrait-elle se rattacher à Metz Métropole ? Un rapprochement avait été envisagé mais n'a pas été possible car les 2 communes appartiennent à des intercommunalités distinctes. Il faudrait que l'une ou l'autre accepte d'intégrer l'autre intercommunalité pour pouvoir fusionner. Il n'est pas envisageable pour POUILLY, compte tenu de son extension et de l'arrivée des nouveaux habitants de rejoindre le sud messin. Pour Fleury, la question de rejoindre Metz Métropole était pour l'instant trop compliquée....
- Pourquoi les enfants de Pouilly du CM2 ne visitent pas le collège de Pouilly ? Ce n'est effectivement pas normal et ce point sera rapporté lors du prochain conseil d'école.
- A quoi sert le morceau de piste cyclable devant Chèvre Haie ? Nous sommes tenus d'envisager l'aménagement des modes doux vélo/piétons....Cet aménagement sera poursuivi par un aménagement le long du château (achat du terrain à Mr PUHL) ainsi que dans la partie entre l'église et Fleury sur les trottoirs existants. Pouilly aura ainsi fait ce qu'il faut. La poursuite de part et d'autre ne dépend pas de notre volonté.
- Voir la signalétique de la Place Mère Eglise et de la Rue du Limousin : Une partie sera prise en compte dans le cadre de l'aménagement de la place Mère Eglise. Nous vérifierons si la place apparaît bien au cadastre.

- Les jardins privés le long de la rue du petit chemin : Ils sont non constructibles pour des maisons individuelles mais ont été placés en emplacement réservé dans le PLU afin de permettre des équipements publics (type mairie, salle des associations...)
- Le chemin de la Rue de la Seille fait-il partie de Chèvre Haie ? Oui, il sera cadastré et baptisé.
- Le baraquement derrière chez Mme Mayot apporte des rongeurs : Mme MAYOT doit voir avec sa nouvelle voisine. La mairie n'a jamais demandé de retrait de l'installation et aucune demande n'a non plus été faite par les riverains.
- Que va devenir la Crouyotte ? : Présentation succincte du projet équestre
- Eclairage de nuit : extinction nocturne en attente de l'installation des horloges astronomiques.
- Ferme Sikora : présentation succincte du projet en lien avec le projet place Mère Eglise (rappel de la réunion publique)